



PENVÉNAN, le 06 septembre 2017,

Le Maire,

Aux Conseillers Municipaux

## INVITATION

**OBJET :** CONSEIL MUNICIPAL

**DATE :** LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

**HEURE :** 19H30

**LIEU :** MAIRIE

**ORDRE DU JOUR :**

**1. INTERCOMMUNALITÉ :**

- SIVAP du TRÉGOR : Modification des statuts pour l'extension de son champ de compétence et d'intervention à l'ensemble du territoire de LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ ;
- LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ :
  - Évolution des statuts – Transfert de l'assainissement collectif pour les communes de l'ex-Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux ;
  - Instauration de la taxe d'aménagement communautaire ;
  - Instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants ;
  - Approbation du pacte fiscal et financier.

**2. AFFAIRES FINANCIÈRES :**

- Décision modificative– Budget « Port de plaisance » ;
- Décision modificative– Budget « Centre de Vacances » ;
- Tarifs de l'école des sports 2017-2018 ;
- Tarifs 2018 du Centre nautique.

**3. PERSONNEL COMMUNAL :**

- Actualisation du tableau des effectifs : avancements de grades ;
- Mise en place d'un contrat d'apprentissage au service « Bâtiments » ;
- Désignation de l'assistant de prévention.

**4. TRAVAUX DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE :**

- Mise en valeur d'éclairage public de la Chapelle Saint-Gonval ;
- Pose d'une borne prise de courant monophasé à la Chapelle de Saint-Gonval ;
- Effacement du réseau BT/EP/TEL – Rue de Poulpiquet.

**5. AFFAIRES FONCIÈRES :** Acquisition d'une portion des parcelles cadastrées section C n° 269, 301 et 295, situées entre la rue des Promenades et la rue Saint-Elligent, suite aux travaux d'élargissement d'une partie de la voie dite « route à Micheline »

**6. DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.**

**7. QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,

Michel DENIAU

